



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 20/07/2026

Reçu en préfecture le 20/07/2026

Publié le

ID : 095-219500584-20260717-2026_09_03-AR

S²LOW

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance
est à adresser à Mr le Maire

N° 2026-09

DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat d'acquisition de logiciel d'exploitation de dépôts sauvages avec VIZZIA, 51 rue de Turbigo, 75003 PARIS, du 11 juin 2026 au 10 juin 2029, pour un montant total sur 36 mois de 23 700 € HT.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 17/7/2026

Le Maire,
Par empêchement
L'Adjointe au Maire
Céline SOLLET



DATE DE PUBLICATION : 20 juillet 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.*